



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de campagnes de communication, le collège peut être amené à utiliser :

- des photographies sur lesquelles apparaissent des élèves
- des photographies de réalisations faites dans le cadre de cours, d'activités

Si des photos (où votre fille (fils) est RECONNAISSABLE) venaient à être apposées sur un support donné (brochures – dépliants – site Internet du collège...), je vous remercie d'abandonner tout droit quant à l'utilisation de ces images, et à n'engager aucune action contre le collège.

Cet engagement sera valable jusqu'à ce que vous nous adressiez un courrier contre signature pour reçu.

Si vous n'autorisez pas la publication de ces photographies, votre enfant ne sera plus pris en photo et filmé lors des activités du Collège (sorties, voyages, ...) car cela demanderait trop de temps pour la sélection des photos (ou montage de film) lorsque nous en aurions besoin.

Ceci ne concerne pas les photos de classe et les photos individuelles faites en début d'année car celles-ci ne sont pas utilisées dans le cadre de campagnes de communication.

Nous vous remercions par avance de retourner le coupon ci-dessous au professeur principal pour le jour de la rentrée.

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Directeur

P. PIQUET



Coupon « Abandon de droit »
à retourner au professeur principal pour le jour de la rentrée

N° d'ordre

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Si des photos (où votre fille-fils apparaît) venaient à être apposées sur un support donné (brochures – dépliants – site Internet du collège...),

- Nous nous engageons à abandonner tout droit quant à l'utilisation de ces images, et à n'engager aucune action contre le collège. Si nous changeons d'avis, nous vous adresserons un courrier contre signature pour reçu.
- Nous ne souhaitons pas que notre fille-fils soit pris en photo lors des activités au collège. Si nous changeons d'avis, nous vous adresserons un courrier contre signature pour reçu.

Date : ____ / ____ / ____

Signature des parents

Signature de l'élève